



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Transports aeriens

Question écrite n° 15125

Texte de la question

M Jacques Godfrain appelle de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la situation des personnels navigants commerciaux exerçant dans des compagnies aériennes des États membres de la Communauté européenne. A la veille de l'ouverture du marché européen, il lui demande qu'elle est sa position par rapport aux revendications des PNC qui souhaitent une licence européenne leur accordant le statut de navigant professionnel, la délivrance de ce diplôme devant être soumise à des conditions strictes pour respecter la sécurité des passagers.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, est conscient du rôle du personnel navigant commercial en matière de sécurité et de sauvetage et attribue une grande valeur à une formation de qualité de ces personnels. Son approche des problèmes européens vise à rechercher, non pas un nivellement sur les conditions les plus basses, mais une harmonisation permettant de respecter des normes satisfaisantes. Les premières réunions qui se sont tenues à l'échelon européen sur le problème des licences du personnel navigant ont mis davantage l'accent sur les personnels navigants techniques, sans qu'il faille voir là un ordre de priorité. Lorsque le cas du personnel navigant commercial sera abordé, l'administration de l'aviation civile proposera la création d'un titre valable dans tous les États de la CEE se rapprochant de la solution française et consistant à exiger une instruction sur la sécurité et le sauvetage sanctionnée par un examen organisé ou contrôlé par les services officiels. Ce serait la solution fort intéressante qui ouvrirait aux jeunes souhaitant aborder cette carrière un marché européen. Par ailleurs, le statut de navigant professionnel de ces personnels n'a jamais été contesté puisqu'ils cotisent à la caisse de retraite du personnel navigant professionnel. Il en sera de même dans l'Europe de demain.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15125

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2992